

Mise hors service	<ol style="list-style-type: none">1. Vider complètement l'installation et la nettoyer à fond2. Fermer toutes les conduites d'amenée3. Remplir l'installation avec des matériaux propres4. Fermer les couvercles de manière étanche (fosse à purin)5. Les éventuels matériaux de démolition doivent être éliminés dans les règles de l'art6. Une fois les travaux terminés, en informer la commune pour qu'elle procède à la réception de l'installation
--------------------------	--

Utilisation comme réservoir d'eau de pluie	<ol style="list-style-type: none">1. Vider complètement l'installation et la nettoyer à fond2. Fermer toutes les conduites d'amenée d'eaux usées3. Si un trop-plein est prévu, les eaux doivent être évacuées par infiltration superficielle dans le terrain alentour4. Une fois les travaux terminés, en informer la commune pour qu'elle procède à la réception de l'installation
---	--

Utilisation comme local, cave, etc.	<ol style="list-style-type: none">1. Vider complètement l'installation et la nettoyer à fond2. Fermer toutes les conduites d'amenée3. Une fois les travaux terminés, en informer la commune pour qu'elle procède à la réception de l'installation
--	---



Installation de stockage d'engrais de ferme / Procès-verbal de suppression et de changement d'affectation

Propriétaire :	N° PID GELAN :	
Rue / lieu-dit :	N° de téléphone :	
NPA / lieu :	Courriel :	
Fosse à purin <input type="checkbox"/> supprimée <input type="checkbox"/> réaffectée	Année de construction :	Volume : m ³
Fumière <input type="checkbox"/> supprimée <input type="checkbox"/> réaffectée	Année de construction :	Surface : m ²

Le/la propriétaire confirme par sa signature que l'installation de stockage d'engrais de ferme supprimée / réaffectée ne sera plus utilisée à l'avenir à des fins agricoles.

Le/la propriétaire :

Lieu, date et signature